

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA BRECHE

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 29 février 2012.

Etaient présents:

Mr Alain COPEL (Agnetz), Mr Michel PAUCELLIER (Agnetz), Mr Jean-Paul MARAZANOFF (Bailleval), Mr Jean PROTHAIS (Bailleval), Mr LEFEVRE Francis suppléant, représentant Mr Claudinet LACAILLE (Breuil-le-Vert), Mr Didier MARIOTTE (Cambronne les Clermont), Mme Catherine RAMBOUILLET (Cambronne les Clermont), Mme Brigitte REMBAUVILLE (Clermont), Mr Hervé SARAZIN (Etouy), Mr Raymond SERET suppléant, représentant Mr Sandragassen CHELLUM (Laigneville), Mr Dominique DONNARD (Laigneville), Mr Jean-Jacques DEGOUY (Litz), Mr Tristan LESCUYER (Litz), Mr Gilles VERNAY (Mogneville), Mr Alfred ALIAS (Monchy-St-Eloi), Mr Jackies LLERES (Monchy-St-Eloi), Mr Bernard DUPONT suppléant, représentant Mr Christophe CHEMIN (Neuilly-sous-Clermont), Mr Michel DUPLESSI (Nogent-sur-Oise), Mr Michel DESCAMPS (Villers Saint Paul)

Etaient absents :

M. Sébastien DEBRIE (Breuil-le-Sec), Mme Marie-Laure DAUVIN (Breuil-le-Sec), M. Jean-Paul PLANQUE (Breuil-le-Vert), M. Philippe HEBERT (Cauffry), M. Thierry RUFFIN (Fitz James), M. Gilbert PHILIPPOT (Liancourt), M. Renaud SERGENT (Liancourt), M. Jules LANDECKER (Mogneville), M. Xavier GERARD (Neuilly-sous-Clermont), M. Maxime FAGARD (Rantigny),

M. Marc CHOISY (Villers Saint Paul) et M. Claude DEVIMEUX (Rantigny), excusés

Excusés avec pouvoirs :

Mr Serge MAGNIER (Cauffry) pouvoir à M. Jean PROTHAIS, Mr Jean-Luc MALVOISIN (Etouy) pouvoir à M. Hervé SARRAZIN, M. Jean-Claude PELLERIN pouvoir à M. Alain COPEL, Mr Franck MINET (Clermont) pouvoir à Mme Brigitte REMBAUVILLE, M. Rehman QURECHI (Nogent sur Oise) pouvoir à M. Michel DUPLESSI

1) **Election du secrétaire de séance.**

Avant l'examen de la question par le conseil municipal, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 19 présents et 17 absents (5 pouvoirs).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Par un vote au scrutin ordinaire, par 24 voix « POUR », les membres du Comité Syndical:

- **DECIDENT** de désigner le secrétaire de séance au scrutin ordinaire
- **DESIGNENT**, Mr Didier MARIOTTE, secrétaire de séance.

2) **Approbation du procès verbal de la séance du 28 septembre 2011.**

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil Syndical est adopté à l'unanimité.

3) **Prise en charge des zones humides.**

Avant l'examen de la question par le conseil municipal, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 19 présents et 17 absents (5 pouvoirs).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président expose :

- l'étude des zones humides est conforme aux statuts du syndicat
- le syndicat possède des fonds propres qui lui permettent de mener l'étude sans augmentation des contributions
- il est important pour le syndicat d'avoir un maximum de compétences

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Par un vote au scrutin ordinaire, par 24 voix « POUR », les membres du Comité Syndical:

- **ACCEPTENT** la prise en charge d'une étude sur les zones humides
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec le bureau d'études
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à solliciter les subventions à hauteur de 80 % du montant engagé soit 40.000 €

4) **Demande de subventions : modifications**

Avant l'examen de la question par le conseil municipal, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 19 présents et 17 absents (5 pouvoirs).

Dans le cadre des travaux prévus dans la DIG, Monsieur le Président précise, qu'en date du 28 septembre 2011, il a été demandé des subventions auprès du Conseil Général de l'Oise, de l'Agence de l'Eau et de l'Entente Interdépartementale Oise Aisne.

A la demande de ces organismes, il convient de modifier la présentation en T.T.C. pour les travaux de fonctionnement et en H.T. pour les travaux d'investissement, soit :

Le plan de financement est le suivant :

Montant prévisionnel des travaux (honoraires compris) 2012 : 121 655.00 € H.T.

Plan de financement décomposé ainsi:

FONCTIONNEMENT : Entretien en T.T.C.	76 655.00 €
Subvention Agence de l'Eau (40 % du T.T.C.)	: 30 662.00 €
Subvention Entente Oise-Aisne (25 % du T.T.C.)	: 19 163.75 €
Subvention Conseil Général de l'Oise (15 % du T.T.C.)	: 11 498.25 €
Financement Syndicat (20%)	: 15 331.00 €
INVESTISSEMENT : Restauration en H.T..	38 000.00 €
Subvention Agence de l'Eau (40 % du T.T.C.)	: 15 200.00 €
Subvention Entente Oise-Aisne (25 % du T.T.C.)	: 9 500.00 €
Subvention Conseil Général de l'Oise (15 % du T.T.C.)	: 5 700.00 €
Financement Syndicat (20%)	: 7 600.00 €

Après en avoir délibéré,

Par un vote au scrutin ordinaire, par 24 voix « POUR », les membres du Comité Syndical:

ADOPTENT le plan de financement proposé ci-dessus,

SOLLICITENT à cet effet, les subventions précitées

PRENNENT l'engagement de réaliser les travaux si la subvention sollicitée est accordée,

PRENNENT l'engagement d'assurer la conservation en bon état des ouvrages et, pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération

5) Débat d'Orientation Budgétaire 2012.

Tout d'abord Monsieur le Président fait un point sur les regroupements de syndicats.

Nous avons reçu lundi, une note du SDCl nous informant qu'ils avaient validé la fusion des 4 syndicats.

Donc retour à la case départ telle que prévue il y a juste un an !

Les votes de dissolution des syndicats de la Haute Brèche, de l'Arré et du Rhony n'ont pas été pris en compte, on recommence à zéro.

Donc, à priori, stand-by au moins jusqu'à la rentrée de septembre, mais comme il faut quand même avancer on avance.

Point des réalisations 2011 par Erwan Le Corre :

Les travaux constituent le 1er passage d'entretien réalisé par le SIVB. Ils ont pour objectif l'amélioration du fonctionnement hydraulique et écologique de la Brèche et ses affluents (nettoyage, sélection de la végétation, sensibilisation).

La première tranche (2010) a été terminée en septembre 2011, la tranche 2 (2011) a pris le relais jusqu'à la mi-mars 2012. Une fois ces travaux terminés, la majeure partie du linéaire de cours d'eau aura été traitée.

Les travaux réalisés par l'entreprise Loiseleur Paysage ont concernés 3 lots :

- lot 1 : travaux d'élagage de la végétation des berges entre Uny Ste Georges (Rantigny)) et l'entrée de Ronquerolles (Agnetz) sur 10km,
- lot 2 : enlèvement de 42 embâcles et arbres chutés sur l'ensemble de la Brèche, avec des moyens mécaniques parfois lourds. Une réévaluation de l'assiette de subvention a été acceptée par l'Agence de l'Eau et l'Entente Oise Aisne pour faire face aux conséquences des coups de vent de décembre 2011,
- lot 3 : confortation d'une berge du Ru des Marais à Bailleval en technique de génie végétal. Cette technique permet de stabiliser la berge tout en ayant un intérêt biologique.

Quelques difficultés dans l'avancée des travaux ont entraîné des retards. Les travaux sont désormais quasiment terminés pour un montant d'environ 76 317 € TTC.

Les travaux sur les affluents ont été réalisés par du personnel en insertion sous le contrôle du technicien.

Treize kilomètres de cours d'eau ont été concernés, pour un montant de 35 000€ TTC environ :

- la Béronnelle à Fitz James, Breuil le Sec et Liancourt,
- la Brèche autour du Moulin bleu à Agnetz,
- le Ru du Pont de Terre à Agnetz,
- le Ru de Coutance à Neuilly sous Clermont, Rantigny et Breuil le Vert,
- le Ru de Rotheleux à Breuil le Vert,

- le Ru du Bois Boiteaux et Fossé des marais, affluents du Fossé Ste Catherine à Breuil le Vert.

Avant d'envisager de faire, il est bon de savoir où on en est au niveau financier.

Je peux vous rassurer, nos finances sont bonnes.

En fonction de ces éléments je vous proposerais pour l'année 2012, si vous en êtes d'accord :

1) La poursuite de nos travaux d'entretien conformes à la DIG

Les travaux 2012 doivent permettre de terminer le 1^{er} passage d'entretien sur l'ensemble de la Brèche et ses affluents et d'engager des travaux de restauration permettant une amélioration fonctionnelle des cours d'eau.

Montants estimés de la tranche 2012 :

- Entretien 76 655 € TTC,
- Restauration 38 000 € HT.

Entretien 2012 de la Brèche :

Les travaux d'entretien (élagage) concerneront principalement la section amont de la Brèche sur les communes d'Agnetz, Etouy et Litz.

Les travaux sont prévus sur 10km de cours d'eau et seront réalisés suite à un marché public, en fin d'année 2012.

Ces travaux seront complétés par l'intervention sur les arbres tombés et les embâcles formés sur la Brèche entre Villers St Paul et Litz.

Entretien 2012 des affluents :

La tranche 2012 doit permettre de terminer le premier passage d'entretien des affluents, et d'entamer un 2^{ème} passage pour les affluents traités lors de la tranche d'entretien 2010.

1^{er} passage :

Le Ru des Ecoillaux (Agnetz), le Ru du Héron (Agnetz), le Ru des Marais (Bailleval), le Ru du Bois Hubert (Bailleval), le Fossé de la Cressonnière (Breuil le Vert), le Ru des Blancards (Laigneville) soit 5 600 mètres.

2^{ème} passage :

Le Ru de la Garde (Agnetz et Clermont), le Ru du Rayon (Cambronne lès Clermont et Rantigny) et le Fossé Ste Catherine (Breuil le Vert) soit 12 150 mètres.

Les travaux seront réalisés en 2 phases :

- du 2 mai au 13 juillet 2012,
- pendant 3 mois à l'automne 2012.

Travaux de restauration :

Réalisation d'un chantier école sur la Brèche à Breuil le Vert dans un secteur présentant une importante sur-largeur accompagnée de berges hautes et soumises à des problèmes d'érosion.

Ce chantier permettra de présenter différents types de techniques de restauration de berge et de restauration du lit du cours d'eau.

Ces travaux devraient concerner 200 mètres linéaire pour un montant évalué à 32 000 € TTC.

Des déflecteurs doivent être posés sur deux secteurs formant des canaux rectilignes très envasés. L'objectif est de réduire la largeur du lit et de créer un méandrage à l'intérieur de celui-ci par la pose de déflecteurs (épis).

Ces aménagements doivent permettre d'accélérer les écoulements et limiter l'envasement, améliorant ainsi la qualité écologique et paysagère du ruisseau.

Les déflecteurs, formés de fagots de branchages maintenus par des pieux, seront réalisés par notre personnel.

Cours d'eau concernés :

- le Ru de la Garde dans le Marais de Clermont, dans le cadre de la réhabilitation du Marais et son ouverture au public, 28 déflecteurs doivent être positionnés par le SIVB pour améliorer le fonctionnement et revaloriser le Ru.

Coût estimé : 4 200 € TTC

- la Béronnelle dans l'enceinte du CHI de Fitz James.

Elle y présente un fonctionnement intéressant, exception faite d'un tronçon de 150m qui fera l'objet de la pose d'une douzaine de déflecteurs.

Coût estimé : 1 800 € TTC

6) Questions diverses

Résumé de la présentation du site internet :

Le site internet du SIVB est consultable à l'adresse : www.breche.fr.

Ce site s'adresse à tous, c'est-à-dire aussi bien aux élus membre du SIVB, aux riverains de la Brèche et de ses affluents, qu'à toute autre personne désirant obtenir des informations sur le syndicat ou la vallée de la Brèche.

Nous pouvons trouver des informations générales sur le syndicat, sur la vallée de la Brèche et la réglementation, et des informations plus détaillées sur les actions réalisées par le syndicat où les différents chantiers sont décrits au fur-et-à mesure de l'avancée des travaux.

Par souci de simplicité, les pages internet ont été construites avec la même présentation : le titre (en haut) correspondant à l'onglet ouvert, les onglets (à gauche) dont un onglet pour accéder directement à la page d'accueil, un onglet pour « remonter » à la page précédente et des sous-onglets en rapport avec la page internet ouverte, et le texte (au centre) apportant des informations.

La page d'accueil se découpe en 4 parties :

- les onglets (à gauche) : ils permettent d'accéder aux différentes pages du site internet qui sont regroupées en 9 thèmes (le syndicat, la vallée de la Brèche, les comptes rendus, nos actions, la réglementation, les infos riverains, la communication, des liens utiles et le plan du site).

- une photo de cours d'eau : pour rendre le site plus vivant, nous avons choisi de changer régulièrement la photo en précisant le cours d'eau, le lieu et la date sur la prise de vue.

- un cadre nommé « Actualités » : ici, vous trouverez les dernières informations ajoutées sur le site avec un lien direct pour accéder au document téléchargeable ou à une autre page du site internet.

- un lien permet d'accéder au planning des réunions du SIVB.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.